



UN SYNDICAT MIXTE

ACTIVITÉS

Traitement

Valorisation

Gestion des flux sortants de déchèteries

Sensibilisation

Études

EN CHIFFRES

145 communes

5 intercommunalités adhérentes

320 468 habitants

30 millions d'€ de budget

200 000 tonnes de déchets valorisés/an

128 emplois directs et indirects

ÉDITO

Mesdames et Messieurs les Maires, membres du comité syndical, permettez-moi en tant que Président de Kerval Centre Armor de vous présenter mes meilleurs vœux pour cette année 2019.

L'occasion également de réaliser un point d'étape sur les 1ers résultats tangibles du syndicat mixte Kerval Centre Armor à l'orée de sa sixième année de fonctionnement. A l'heure où nos concitoyens se posent nombre de questions « légitimes » sur l'action publique locale et leur pertinence économique et environnementale, cela a du sens de dresser un premier bilan.

Voilà 5 ans, se structurait sur le territoire de la zone centrale des Côtes d'Armor, un nouveau syndicat de valorisation des déchets ménagers, né de la fusion de 4 structures intercommunales. Le syndicat s'est construit sur une ambition commune de positionner le déchet comme une potentielle ressource secondaire en capacité de générer de l'emploi et de nouvelles activités économiques.... Concrètement, cela s'est traduit par un mot d'ordre élémentaire : « Viser localement le Zéro Déchet ».

Depuis 2014, plus de 30 millions d'euros ont ainsi été investis pour créer et moderniser des unités de tri afin de permettre la valorisation maximum de nos déchets ménagers et éviter ainsi l'unique recours « Enfouissement et/ou Incinération ».

Aujourd'hui, force est de constater que la stratégie déployée commence à porter ses fruits et que la trajectoire Kerval est en phase avec les nouvelles orientations réglementaires issues de la « Feuille de Route Economie Circulaire ».

En l'espace de 5 ans, en collaboration avec nos EPCI de collecte, le tri sélectif a progressé de 36%, grâce au double effet d'une simplification des consignes de tri et à l'évolution des collectes vers toujours plus de proximité (dotation de bacs et/ou sacs jaunes). Parallèlement, depuis juin 2017, avec la construction de Ti Valo, l'ensemble des flux de déchèterie appelés Encombrants et les refus des autres usines de Kerval, sont envoyés vers un centre de tri mécanisé, en vue de leur recyclage et/ou valorisation énergétique. Auparavant, ces déchets étaient 100% enfouis.

Cette politique engageante a permis :

> Une baisse sensible du taux d'enfouissement de 20% en 2014 à moins de 3% en 2018,

> Une croissance de l'activité de nos installations avec la création de 60 emplois complémentaires sur la zone industrielle des Châtelets,

> Ou encore, la production de 20 000 tonnes de combustibles issus de déchets qui serviront à alimenter des unités de production énergétique locales, à destination des industriels et/ou de réseaux de chaleur urbain.

En résumé, au côté de tous les élus et personnel du syndicat, je suis fier d'avoir placé l'innovation au cœur de nos politiques publiques et de démontrer, outre l'investissement en matière environnementale, que celle-ci peut être génératrice de croissance et de bien-être.

Reste maintenant au-delà du savoir-faire, à le faire-savoir à tous !!! Très belle année 2019.

Thierry BURLLOT

Kerval Centre Armor
69, rue de Chaptal • CS 70556
22005 Saint-Brieuc Cedex 1

☎ 02 96 52 40 20

✉ accueil@kerval-centre-armor.fr

🌐 www.kerval-centre-armor.fr

REJOIGNEZ-NOUS !

📘 kerval centre armor

🐦 kerval centre armor

LE TERRITOIRE

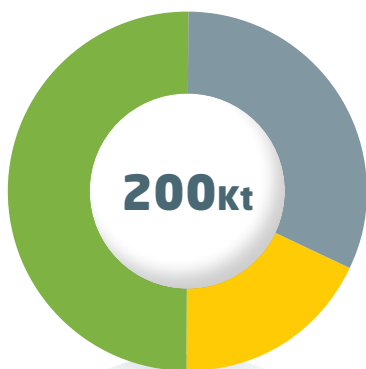


KERVAL CENTRE ARMOR

POINT D'ÉTAPE 2018

DÉCHETS PRIS EN CHARGE

Chaque année, le syndicat Kerval traite sur ses installations, un peu plus de 200 000 t de déchets ménagers, dont la moitié provient des déchèteries du territoire. A noter l'immense mobilisation citoyenne sur le tri sélectif avec des ratios de collecte parmi les plus performants de France.

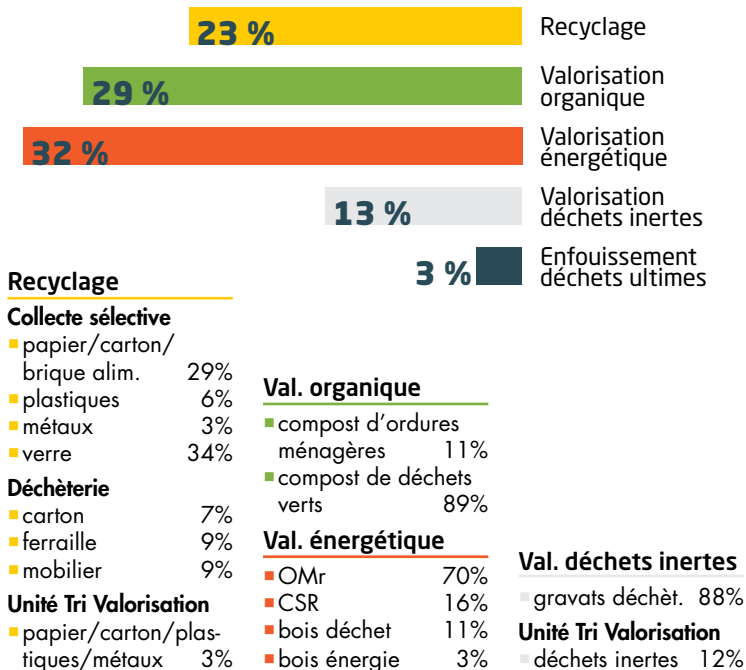


50 %
déchèteries
dont 50 % de déchets verts

32 %
Ordures ménagères résiduelles

18 %
Collectes sélectives

LEUR VALORISATION FINALE



KERVAL CENTRE ARMOR,

UN TERRITOIRE EXEMPLAIRE DURABLEMENT

Depuis 20 ans, les élus du territoire ont abondamment investis la question des déchets ménagers :

créations d'installation de traitement des OMr, développement de la collecte sélective, mise en place de déchèteries de proximité.

Cet engagement politique s'est traduit par une forte adhésion citoyenne au thématique de tri et de prévention des déchets et surtout par des résultats probants qui positionne le territoire comme un exemple au niveau national.

De plus, les choix stratégiques opérés permettent d'envisager l'avenir, notamment les évolutions réglementaires, sereinement avec un impact financier limité.

FRANCE

COMPARAISON

KERVAL

- OBJECTIFS (⇒) RÉGLEMENTAIRES -

23%

Extension des consignes de tri à tous les emballages plastiques en 2018
⇒ 100% du territoire couvert en 2022

100%

68%

Taux de recyclage des emballages
⇒ 75% en 2022

81%

- FISCALITÉ -

27%

Situation 2018 - Part des déchets ménagers envoyée en enfouissement

3%

7.8€/hab.

Impact sur le coût de gestion des déchets/hab.

Augmentation programmée de la taxe sur l'enfouissement de 15€ en 2018 à 65€ en 2022

1.2€/hab.

Impact sur le coût de gestion des déchets/hab.

- ÉTAT DES LIEUX 2018 -

70 kg/hab/an

Collectes sélectives (emballages, papier et verre)

120 kg/hab/an

262 kg/hab/an

Ordures ménagères résiduelles

201 kg/hab/an